

Le traité de Francfort

L'Assemblée nationale se réunit à Bordeaux le 13 février. Elle est dominée par les partis conservateurs (en particulier les royalistes). Sur 675 élus, 400 sont monarchistes. Le 16 février, Jules Grévy est porté à la présidence de l'Assemblée et Adolphe Thiers est élu à main levée chef du gouvernement. Il obtient carte blanche pour négocier les préliminaires de paix. Les négociations sont entamées, à Versailles, par Adolphe Thiers et Jules Favre dès le 23 février avec Bismarck. Elles aboutissent le 26 février à la signature des préliminaires à Versailles. Ce texte est ratifié par l'Assemblée nationale le 1^{er} mars par 546 voix contre 170 et 23 abstentions. Les 35 députés des territoires cédés quittent la séance.

Les principales dispositions sont les suivantes :

Les annexions : Bismarck refuse la consultation des populations. Il s'agit pour lui d'un « retour » à l'Allemagne de l'Alsace et d'une partie des départements lorrains Sont annexés :

- en Alsace : les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à l'exception de l'arrondissement de Belfort
- en Moselle : les arrondissements de Sarreguemines, Metz et 11 communes de l'arrondissement de Briey
- en Meurthe : les arrondissements de Sarrebourg (moins 9 communes) et Château-Salins
- dans les Vosges : les cantons de Saales et Schirmeck.

L'indemnité : le traité prévoit une indemnité de guerre de cinq milliards de francs-or à verser en trois ans. En gage de ce paiement, les Allemands obtiennent l'occupation d'une partie du territoire (6 départements du Nord et Belfort) jusqu'au paiement complet de cette somme.

Les négociations lors des préliminaires ont permis à Thiers de réduire l'indemnité de six à cinq milliards contre l'entrée de l'armée allemande à Paris qui avait effectivement bivouaqué du 1^{er} au 3 mars sur les Champs-Élysées.

Le gouvernement dirigé par Thiers émet un emprunt public le 20 juin 1871 d'un montant de deux milliards à 5 %. Les premiers versements sont donc rapidement transférés aux autorités allemandes qui sont satisfaites du respect de l'échéancier. Le 16 septembre 1873, le dernier soldat allemand quitte Verdun.